

Apple iPad / iPad 2

Orange Business Services



100€ ⁽¹⁾ remboursés sur l'achat d'une tablette
Apple iPad ou iPad 2

du 6 octobre 2011 au 23 novembre 2011 inclus

Offre soumise à la souscription en acquisition d'un forfait Performance pro duo, Performance pro duo 24/7, Business initial pour tablette, Business pour tablette ou d'une option Duo pour tablette, avec engagement 24 ou 36 mois ou en migration vers un forfait Performance pro duo ou Performance pro duo 24/7 avec engagement 24 ou 36 mois.

Offre soumise à conditions et valable en France métropolitaine.

Offre limitée à 5 remboursements par entreprise (même n° de SIREN). Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle. Les documents de participation ne seront pas renvoyés. Les données personnelles communiquées dans le formulaire ci-dessus sont destinées à Orange Business Services et seront utilisées dans le cadre strictement nécessaire au traitement de votre offre de remboursement.

Voir modalités et conditions au dos.

(1) Remboursement de 100 € TTC (soit 83,61 € HT) pour un engagement de 24 mois.

Remboursement de 150 € TTC (soit 125,41 € HT) pour un engagement de 36 mois.

offre 100€ ⁽¹⁾ remboursés

Comment profiter de l'offre ?

1 - Remplissez le coupon réponse ci-dessous, en indiquant vos coordonnées.

2 - Envoyez-le sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur avant le 23/01/2012 inclus, le cachet de La Poste faisant foi.

Joignez à votre envoi les pièces justificatives suivantes :

- une copie de la facture d'achat ou du bon de livraison de la tablette iPad ou iPad 2 dont la date est comprise entre le 06/10/2011 et le 23/11/2011.
- une copie recto-verso de la dernière facture de téléphone mobile, ou de la prochaine facture dans le cas d'un changement d'offre, faisant mention d'un forfait ou d'une option éligible à l'offre (cf. forfaits et option éligibles au recto).
- une copie du code barre figurant sur le coffret de votre Apple iPad ou iPad 2.
- un relevé d'identité bancaire (RIB) pour le remboursement.

3 - le dossier complet de remboursement doit être envoyé à l'adresse suivante au plus tard le 23/01/2012 :

ODR iPad - iPad 2
Cedex 3398
99339 PARIS CONCOURS

Le remboursement sera effectif dans un délai de 8 semaines (délai indicatif).

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à : « ODR iPad – iPad 2 - Cedex 3398 - 99339 Paris Concours ».

(1) Soit 83,61 € HT. 100 € remboursés pour toute souscription d'un forfait éligible avec engagement de 24 mois et l'achat d'un iPad ou iPad 2 d'une valeur minimale de 101 € TTC. Remboursement de 150 € (soit 125,41 € HT) pour toute souscription d'un forfait éligible avec engagement de 36 mois et l'achat d'un iPad ou iPad 2 d'une valeur minimale de 151 € TTC.



N° de carte SIM

Indiquer impérativement le n° de série (NSCE) de votre carte SIM composé de 13 chiffres.

Vous trouverez ce n° sur votre bordereau de livraison, ainsi que sur votre bordereau d'activation.

Coordonnées (à inscrire en MAJUSCULES)

Nom de la société _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

N° SIREN (obligatoire) _____